



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

APPEL À PARTICIPATION POUR UN NUMERO THÉMATIQUE

« ÉPISTÉMOLOGIES ET HISTOIRE DES IDÉES SOCIOLINGUISTIQUES »

Didier de Robillard

**EA 4246 PREFics-DYNADIV, Université François-Rabelais de Tours,
France**

Date limite de réception des contributions : **30 septembre 2015**

Envoi des contributions à : glottopol@univ-rouen.fr, derobillard@univ-tours.fr

Consignes pour la remise des textes : voir <http://glottopol.univ-rouen.fr>

Date de parution : **juillet 2016**

Pour une meilleure anticipation et organisation du processus de publication (notamment, pour éviter des articles trop proches thématiquement, et éventuellement mieux articuler les textes entre eux, etc.), il est souhaitable que celles et ceux qui ont l'intention de participer à ce numéro envoient au préalable une manifestation d'intention de participation à D. de Robillard (derobillard@univ-tours.fr) au plus tard le 19 décembre 2014. Il suffira d'envoyer un document mentionnant le nom de l'auteur(e) ou des auteur(e)s, son (leur) institution de rattachement, le titre envisagé, et éventuellement quelques lignes de synopsis de l'article en gestation.

Conformément à la politique éditoriale de *Glottopol*, des textes pourront toujours être soumis sans manifestation d'intention préalable, et donc sans autre formalité, le 30 septembre 2015.

Les « idées sociolinguistiques »¹ ont été jusqu'ici assez peu étudiées, comparées, critiquées, confrontées, à l'exception de l'ouvrage édité par H. Boyer² dont ce n'est pas cependant exactement le propos, et de travaux ponctuels et sporadiques (par exemple et parmi d'autres, L.-J. Calvet, J. Boutet, D. de Robillard³)⁴. De même, les notions, concepts, de

¹ Il n'existe sans doute pas, ou alors très peu, d'idées *spécifiquement* « sociolinguistiques », et c'est le cas pour les autres disciplines : la culture n'est pas une idée anthropologique, l'histoire n'est pas plus l'apanage des démarches historiques que les langues celui des linguistes. Cependant cette expression est commode pour pointer vers un champ d'idées qui organisent une activité intellectuelle, sans pour cela qu'il soit impératif d'en revendiquer le monopole. Elle est empruntée à S. Auroux, qui lui-même, s'inspire sans doute des courants d'« histoire des idées », en spécifiant disciplinairement le terme.

² Boyer, H., éd., 2009, *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert-Lucas.

³ Calvet, L.-J., 1999, « Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964) ». *Langage et Société*. 88, 25-57. Boutet, J., 2010, « Histoire de la sociolinguistique en France : quelques jalons et filiations ». Dans Gasquet-Cyrus, M., Giacomi, A., Touchard, Y. et Véronique, D. (Éds). *Pour la (socio)linguistique* (pp. 59-76). Paris : L'Harmattan. Robillard (de), D. (2010). « Fallait-il inventer la

l'épistémologie générale ont peu été mis à contribution pour interpréter la façon de construire des connaissances en sociolinguistique.

Il s'agit, dans ce numéro de *Glottopol*, de stimuler ce travail, en thématissant, comme on a pu le faire pour la linguistique (S. Auroux⁵), ou pour l'historiographie⁶ les « idées sociolinguistiques », les débats, enjeux, notions controversées, etc.

Le choix, dans cet appel, est délibérément fait d'ouvrir le champ de ces préoccupations au maximum, autour de quelques orientations, non exclusives, qui concernent aussi bien les épistémologies⁷ de la / des sociolinguistique(s)⁸ que l'histoire des idées sociolinguistiques.

1° (Pré)histoire(s) : On pourrait commencer par faire l'histoire de la non-histoire : pourquoi la sociolinguistique ne s'est-elle pas beaucoup intéressée à son histoire jusqu'ici ? Doit-on y déceler des enjeux liés à ce que cette histoire ne soit pas faite, des filiations prises pour des allants de soi risquant de se voir ébranlées si on la faisait, etc. ?

Ensuite, on pourra s'intéresser aux éléments d'histoire (éventuellement plurielles, parce que divergentes, contradictoires, variables selon les traditions intellectuelles, culturelles, nationales, linguistiques) : biographies intellectuelles, publication de recueils de témoignages de pionniers, et d'analyse, comparaison, éléments de « préhistoire ». Par exemple, ne peut-on défendre l'idée que, bien avant la lettre, la sociolinguistique se pratiquait déjà de manière implicite⁹, dès lors qu'il a bien fallu une analyse de situations sociolinguistiques, pour que, par exemple, l'idée vienne à Alcuin de proposer à Charlemagne l'enseignement du latin *litteraliter*, ou que Palsgrave décide l'écriture de sa « grammaire de FLE », en identifiant un public-cible en Angleterre ? On peut également défendre l'idée qu'une période de forte fièvre sociolinguistique est celle de la Réforme en Europe, pendant laquelle on débat pour savoir si le sens des textes sacrés appartient aux autorités (religieuses) surtout, ou, plus démocratiquement, à tous ceux qui savent lire¹⁰. Il ne s'agit ici que d'un exemple parmi de nombreux autres (le travail dialectologique, notamment, ou les enquêtes de Grégoire en France pourraient être examinés à ce titre), qui peuvent témoigner de la grande ancienneté des préoccupations sociolinguistiques.

2° Sources, influences, croisements, (re)lectures explicites et implicites, réinterprétations : nuançant l'idée communément admise selon laquelle c'est principalement le « terrain » qui fait évoluer les disciplines, on pourrait assez facilement montrer que la plupart des disciplines actuelles des sciences humaines et sociales doivent beaucoup dans leur

sociolinguistique moderne ? Enjeux autour de l'histoire et de la sociolinguistique. » Dans Gasquet-Cyrus, M., Giacomi, A., Touchard, Y. et Véronique, D. (Éds), 2010, *Pour la (socio)linguistique* (pp. 77-92). Paris : L'Harmattan.

⁴ Il serait périlleux de se lancer dans un recensement exhaustif et on se borne ici à ces exemples faciles à trouver et illustrant des façons très différentes d'envisager l'histoire des idées sociolinguistiques, dans un même volume. Il serait sans aucun doute pertinent que ce recensement soit effectué, pourquoi pas à travers une contribution à ce numéro de *Glottopol* ?

⁵ Auroux, S., 1994, *La révolution technologique de la grammatisation. Introduction à l'histoire des sciences du langage*. Liège, Mardaga. Ce n'est qu'un exemple d'ouvrage condensant les perspectives dessinées par ce chercheur, qui a animé une équipe bien connue pour ce type de travaux en ce qui concerne la linguistique.

⁶ Delacroix et alii, 2010, *Historiographies. Concepts et débats*, Folio.

⁷ Cette notion connaît des variations selon les traditions, et peut être opportun pour les auteurs de se situer par rapport à ces différentes acceptions.

⁸ Plus bas on utilisera par commodité le singulier.

⁹ Robillard, D. de, 2008, *Perspectives alterlinguistiques*, vol. 1, *Démons*, L'Harmattan.

¹⁰ Les conséquences sociolinguistiques de ce débat sont d'ailleurs multiples, notamment parce que les idées qui s'y expriment sont diffusées portées par une technologie naissante, celle de l'imprimerie, qui en décuple les effets. Une partie de ces effets rétroagit sur la dimension linguistique, puisque la version « réformatrice » de ce débat va penser indispensable de diffuser les textes sacrés dans les langues « vulgaires », ce qui, avec M. Luther, va contribuer à donner naissance à un embryon de standard de l'allemand.

forme et leurs métamorphoses à des « laboratoires d'idées », notamment à la réflexion épistémologique et celle qui est habituellement appelée « philosophique », dont le statut serait peut-être à reconsidérer (F. de Saussure peut être considéré comme un philosophe à certains égards, tout comme Ch. S. Peirce ou J.L. Austin sont souvent tenus pour des linguistes). Ainsi par exemple, les travaux (états-uniens) de Ch. S. Peirce et de G.-H. Mead, dans le courant pragmatiste, qui est un des courants les plus clairement élaborés dans une seule tradition nationale, influencent beaucoup la façon dont sont lus les écrits (d'inspiration plus européenne) d'E. Husserl lorsqu'ils parviennent aux USA, notamment avec A. Schütz quand il y émigre. Cela va influencer l'ethnométhodologie à travers H. Garfinkel (qui relit E. Husserl à sa façon). Les idées sociolinguistiques sont souvent liées à des dimensions « interculturelles » dans la mesure où elles sont reçues dans une historicité particulière, pour répondre à des besoins spécifiques, combattre des influences jugées nocives. L.-J. Calvet considère ainsi que la sociolinguistique naît en réaction à une crainte d'hégémonie générativiste, tout en demeurant fascinée par elle dans sa forme labovienne, qui se conçoit comme complémentaire de « la » linguistique. Le labovisme ne propose donc pas une « autre » façon de concevoir la linguistique.

Les idées sociolinguistiques essaient, voyagent, sont traduites, interprétées ailleurs, pour d'autres besoins, combats, qui peuvent finir par en transformer le sens. Ces interprétations sont parfois présentées, argumentées, explicitées, revendiquées en tant qu'interprétations, parfois pas, et il faut se demander, par exemple, pourquoi les théories nord américaines importées en Europe sont sans doute réinterprétées, mais sans que cela soit explicité (quels sont les enjeux de cette implicitation ?). Quels rapports entre la forte influence marxiste qui a marqué la sociolinguistique française, et certaines lectures des premiers travaux de W. Labov ? Comment l'interactionnisme symbolique est-il lu en Europe, à une époque de marxisme déclinant ? Quels sont les emprunts effectués entre la sociolinguistique et d'autres disciplines, pourquoi, à quelles transformations cela a-t-il donné lieu ? Jusqu'où peut-on considérer avec L.-J. Calvet¹¹ que les emprunts effectués par la sociolinguistique ont été essentiellement « méthodologiques » ? Peut-on considérer qu'il existe des colorations de la sociolinguistique selon des influences culturelles (par exemple, relecture de l'insécurité linguistique labovienne par des sociolinguistes francophones), des traditions nationales (forte influence de la dialectologie dans les pays où cette tradition a joué un rôle politique comme en Allemagne), les spécificités de certains terrains (sociolinguistiques catalane, créoles, sociolinguistique des langues à modalité gestuelle) ?

3° Débats : Quels sont les grands débats qui ont structuré l'histoire de la sociolinguistique (Staline vs Marr, Austin vs Bourdieu, Bernstein vs Labov...). Compte tenu d'une ambiance contemporaine fortement consensualiste, quels sont les débats d'idées qui mériteraient d'avoir lieu aujourd'hui, mais sont escamotés, étouffés, pour quelles raisons, pour sauvegarder quels intérêts, quelles unités de façade, quelles hégémonies théoriques et épistémologiques, quels « marchés » d'expertises et sources de financement de la recherche, quels débouchés professionnels pour les sociolinguistes ? Quelles sont les différences de fond qui importent aux sociolinguistes se référant à des courants différents, par exemple à l'interactionnisme symbolique d'une part et d'autre part à l'ethnométhodologie ? Quelles sont les convergences qui font qu'on peut malgré tout parler de sociolinguistique(s) ?

4° Enjeux : Quels sont les enjeux affichés de ces relectures, débats, transferts interdisciplinaires, mobilisation de ressources ? Les débats de « laboratoire d'idées » peuvent-ils demeurer seulement intellectuels, ou exercent-ils une influence, parfois médiata, et sur le

¹¹ Calvet, L.-J. (1997). « Méthodes ». Dans Moreau, M.-L. (Éd), *Sociolinguistique. Concepts de base* (pp. 211-212). Bruxelles, Mardaga.

moyen-long terme, sur le plan pratique ? On pourrait évoquer enfin les enjeux, pour une spécialité ou discipline, de faire elle-même son histoire ou non, de réfléchir elle-même à ses problèmes épistémologiques, des conséquences que cela peut avoir (alliances, tutelles disciplinaires), y compris sur le plan politique. B. Latour¹² évoque ainsi l'appui conféré par les sciences humaines qu'il qualifie de « national-rationalistes » à la République française, et la difficulté éprouvée par les sciences humaines et sociales françaises (et peut-être francophones ?) à s'ouvrir à d'autres épistémologies, pragmatistes par exemple. Jusqu'où est-ce important / périlleux pour la sociolinguistique de revendiquer une autonomie ?

5° Epistémologies, sociolinguistiques, langues et cultures : On peut, de manière complémentaire, songer à retourner la sociolinguistique des contacts de langues et des cultures sur elle-même, afin qu'elle se demande, comme l'ont fait récemment un certain nombre de sociolinguistes¹³ jusqu'où les épistémologies et méthodologies mises en œuvre par les sociolinguistes sont indépendantes des langues et traditions culturelles dans lesquelles ces recherches se font, à propos desquelles elles se font. Cela suggère des réflexions articulant plusieurs points de vue : politologiques, historiques, anthropologiques, géopolitiques, etc. On peut en effet se demander, par exemple, jusqu'où il peut être indifférent qu'une certaine forme de sociolinguistique quelconque se fasse dans telle(s) ou telle(s) langue(s), notamment lorsque la sociolinguistique d'une langue minorée se fait dans une langue dominante, ou dans « sa » langue dominante. Ou, en d'autres termes, les idées sociolinguistiques pourraient-elles échapper à l'une des grandes leçons de la sociolinguistique, qui est que tout est « contextualisé » et historicisé, en étant, elles (les idées sociolinguistiques), indépendantes de toute situation, de toute historicité, neutres ou universelles ou universalisables (ce qui renverrait à un certain type d'épistémologie et de conception de ce qu'est la recherche assez éloigné de bien des habitudes de pensée sociolinguistiques) ? A cet égard, des contributions concernant les espaces de contacts de langues et de cultures où sont coprésentes et fortement implantées des traditions de recherche différentes seraient particulièrement bienvenues (Canada notamment). On pourrait également, comme le thématise parfois P. Blanchet, se demander jusqu'où les organes de publication des recherches sociolinguistiques ne sont-ils pas contradictoires en exerçant des formes de purisme linguistique face aux textes qu'ils publient, notamment quand il s'agit d'articles publiés par des auteurs bilingues, à qui il est difficile de reprocher de ne pas écrire « comme un natif » ? Dans quelle mesure cela fait-il place à la variation et à la diversité que la sociolinguistique s'est donné pour tâche de mettre en relief en en soulignant les enjeux ? Dans cette veine on pourra aussi se demander si on est sociolinguiste de manière identique ou analogue indépendamment de la manière que l'on a de s'identifier sur le plan généré, comme minoritaire et / ou majoritaire, selon sa ou ses classes sociales de référence, tendancielle monolingue ou plurilingue, et selon les statuts respectifs des langues composant ce plurilinguisme (etc., les paramètres étant nombreux) ? Comment les sociolinguistes assument-ils / elles leurs identités de référence et celles qui leur sont assignées, tant celles « visibles » et « invisibles » ?

6° Combien de divisions ? : Une partie de ces questions conduit, en bonne logique sociolinguistique, qui tend souvent à pluraliser là où on tendrait à masquer les enjeux de l'unicité, à se demander jusqu'où on peut encore parler de « la » sociolinguistique, pourquoi on pourrait vouloir continuer à le faire, et quels seraient les arguments pour parler plutôt de

¹² Latour, B., 2003, « Il ne faut plus qu'une science soit ouverte ou fermée, *Rue Descartes. Revue du Collège international de philosophie*, n° 41, 65 – 79, in R. Pudal, « La sociologie française est-elle pragmatiste compatible ? », in *Tracés*, 15, 2008, 25 – 45

¹³ *Français et société* N° 24, D. de Robillard et P. Blanchet, eds., *L'implication des langues dans l'élaboration et la publication des recherches scientifiques. Le cas du français parmi d'autres langues.*

sociolinguistiques au pluriel, selon le type d'enjeux, de situations, de langues traitées, et de langues d'élaboration et de publication des recherches.

7° **Epistémologie de la sociolinguistique et publications** : La question ci-dessus débouche sur une dernière. On peut également se demander, si l'un des axes forts de la sociolinguistique consiste à mettre en valeur la variation, la diversité dans les langues, langages, discours, paroles, etc., quel regard porte la sociolinguistique sur les modalités d'évaluation des articles proposés à des revues¹⁴, et dont les modalités semblent s'uniformiser, en dépit des traditions linguistiques, intellectuelles, culturelles différentes. En effet, les modalités qui se sont pratiquement universalisées de nos jours privilégient des évaluations décontextualisées, déshistoricisées, en double aveugle, et par des pairs. Cela suppose donc que des discours soient pleinement compréhensibles de manière indépendante des situations, de la connaissance des enjeux (l'auteur est-il un vieux professeur chevronné pour qui une publication ne représente aucun enjeu, ou une jeune doctorante en quête de ses premières publications ?), ce qui est évidemment en tension assez forte avec l'ensemble des positions de la sociolinguistique. Ces considérations ouvriraient la porte à d'instructives études de cas (ex. : étude longitudinale d'un processus de publication), études de discours éditorial des revues sur leur politique de sélection d'articles, études d'argumentation en faveur de ce système, par des sociolinguistes, qui défendent par ailleurs l'inverse. Enfin, on peut penser à une question qui a agité d'autres disciplines (l'histoire, l'anthropologie...) mais très peu la (socio)linguistique. Il s'agit de celle des modalités des écritures de la recherche sociolinguistique, qui, là aussi en dépit de son orientation vers les enjeux de la variation et de l'hétérogénéité, ne s'est guère posé la question de l'homogénéité de ses propres modalités d'écriture de recherche. La variabilité ou l'invariabilité des écritures de travaux sociolinguistiques mériterait d'être traitée. L'écriture d'un(e) jeune chercheur(e) épouse-t-elle les mêmes modalités que celle d'un « vieux » chercheur ? Un(e) chercheur de culture et de langue créole est-elle distinguable, de celle d'un(e) chercheur(e) francophone, ou cas fréquent, d'un(e) chercheur(e) franco-créolophone ? Un(e) labovien(ne) se distingue-t-elle d'un(e) constructiviste, hormis quelques inévitables mots-clés bien entendu ?

Ces quelques orientations sont seulement indicatives et ne sont nullement limitatives, et visent à illustrer la richesse d'un champ assez nouveau, à explorer, riche de promesses, et visent à susciter la créativité en matière de thématiques liées à ces questions.

¹⁴ Pour une thématisation de cela : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_18/gpl18_15robillard.pdf